

ENEDIS - Cellule AU - CU

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
5, MAIL JOST PASQUIER
BP 80045
63201 RIOM CEDEX

Téléphone : 09 69 32 18 11
Courriel : auv-raccordementpro@enedis.fr
Interlocuteur : ROBERT Laurent

Objet : **Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme**

Clermont-Ferrand, le 31 juillet 2026

Madame, Monsieur,

Vous nous avez transmis la demande d'instruction de l'autorisation d'urbanisme PA0633812600001 concernant la parcelle référencée ci-dessous :

<u>Adresse :</u>	2, Route de Mazayes 63230 SAINT-OURS
<u>Référence cadastrale :</u>	Section OK , Parcelle n° 1041
<u>Nom du demandeur :</u>	SEM VOLCANS

Le projet pourra nécessiter des travaux sur le réseau électrique existant afin de permettre son raccordement. Dans tous les cas, Enedis ou l'AODE raccordera électriquement tout projet dûment autorisé, quel que soit l'état du réseau existant.

Lorsque la parcelle ne dispose pas d'un accès direct à la voirie publique, le raccordement sera possible sous réserve de la mise en place d'une servitude de passage.

Le pétitionnaire est invité à évoluer le coût et les délais¹ de raccordement via :

<https://mon-compte-particulier.enedis.fr/raccorder>

Il est recommandé d'anticiper la demande de raccordement avant finalisation du budget.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Laurent ROBERT
Votre conseiller



¹ Délais indicatifs : de 2 à 6 mois pour un branchement simple, de 8 à 15 mois en cas de travaux sur le réseau.

